

*Enquête publique E1600015/83  
Registre enquête Les Issambres  
Annexe 5-9*

En exécution de l'arrêté n° 2016/16 de Monsieur le Président  
de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

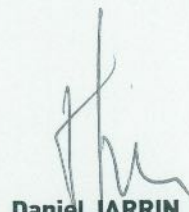
Je soussigné, Monsieur Daniel JARRIN,

ai ouvert ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 15 feuillets, pour recevoir  
pendant une durée de 30 jours du 1<sup>er</sup> juin 2016 au 1<sup>er</sup> juillet 2016 :

- le vendredi 3 juin 2016 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 aux Adrets-de-l'Estérel
- le lundi 6 juin 2016 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 à Fréjus
- le mercredi 22 juin 2016 de 8h30 à 12h30 à la mairie annexe de Saint-Aygulf
- le mercredi 22 juin 2016 de 13h30 à 17h00 à la mairie annexe de la Tour de Mare
- le vendredi 10 juin 2016 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 à Puget-sur-Argens
- le mardi 14 juin 2016 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 à la mairie de Roquebrune-sur-Argens
- le vendredi 24 juin 2016 de 8h30 à 12h00 à la mairie annexe des Issambres
- le vendredi 24 juin 2016 de 13h30 à 17h00 à la mairie annexe de la Bouverie
- le jeudi 16 juin 2016 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 à la mairie de Saint-Raphaël
- le lundi 27 juin 2016 de 9h00 à 12h00 à la mairie annexe de Boulouris
- le lundi 27 juin 2016 de 13h30 à 17h00 à la mairie annexe d'Agay
- le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016 de 13h30 à 17h00 et le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2016 de 9h00 à 12h00 au siège de la CAVEM

les observations du public.

À Saint-Raphaël, le 23 mai 2016



**Daniel JARRIN**  
LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

1. Observation de M. et M<sup>me</sup> J. BARRET. Le, ISSAUMBRES

1.1. Aménagement très souhaitable (pics de circulation est, val descendant le bas du Val à Esquières, remontant parfois en amont du Vaccaneuil !<sup>^</sup>) d'un rond-point avec la D.559

Faire davantage respecter le sens d'accès au magasin SPAR !!

1.2. Transport collectif vers aéroports Toulon et Nice = inexistant pour les résidents de Issambres : accéder aux navettes privées St Tropez - Nîe Côte d'Azur ? Autres solutions, permettant un accès facile et bon marché (≠ parkings aéroports)

1.3. Solution de continuité très dommageable pour les Sambracitains, entre transports urbains de St Maxime, d'une part, et de Fréjus, d'autre part.



Le 1<sup>er</sup> juillet 2016 à 12<sup>h</sup>, le délai d'enquête  
étant expiré, je soussigné Daniel  
JARRIN, déclare clos le présent registre  
qui a été mis à la disposition du  
public pendant une durée de 30 jours  
du 1<sup>er</sup> juin 2016 au 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Les observations consignées au présent  
registre sont au nombre de 1 sur  
page 2.

Le présent registre ainsi que le  
dossier d'enquête sont adressés par  
mes soins à Monsieur le Président de  
la CAVEM avec mon affect et mes  
conclusions.

Le Collègue expert

*[Signature]*